

PAR COURRIEL

Québec, le 3 mars 2025

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.607

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 12 février dernier, visant à obtenir :

- « Des documents question-réponse préparés par le MSSS dans le contexte de l'étude des crédits 2024-2025 et destinés à l'intention des trois groupes formant l'Opposition.

Par le passé ces documents étaient publics et se retrouvaient à l'onglet : https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/acces_info/documents-produits-et-deposes-lors-deune-seance-publique-de-leassemblee-nationale-ou-deune-commission-parlementaire. » (sic).

À cet égard, et conformément à l'article 13 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (en annexe), nous vous invitons à consulter le lien de la bibliothèque de l'Assemblée nationale où se trouvent les documents concernant l'Étude des crédits 2024-2025 à l'adresse suivante :

https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageNotice.aspx?idn=5908

... 2

Veillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

<https://www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publiss/>

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

[REDACTED]

Annie Larivière

p. j. 1